

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues–adjoints à la direction générale
Madame Jeanelle Thériault

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : 40^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S

DATE : Le 14 juin 2016

HEURE : 19 h

LIEU : École Père Edgar.-T.-LeBlanc, 1351, Route 133, Grand-Barachois

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Gérard McKen

Vice-président du Conseil : Monsieur Roger Martin

Conseillères et conseillers d'éducation : Madame Sara Abdessamie
Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Monsieur Marc LeBlanc
Madame Monique Poirier
Monsieur Luc Richard
Madame Pamela Robichaud
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur David Després
Madame Pauline Légère
Madame Charline Morrison
Madame Sylvie Dallaire
Monsieur Steve Lapierre

Secrétaire de la séance : Madame Jeanelle Thériault

(Il y aura une visite de l'école à 17 h. Le repas aura lieu à 17 h 15 au local 141 – salle Olan-Drisselle - veuillez aller chercher votre cabaret à la cafétéria et dirigez-vous vers ce local. La réunion de travail débutera à 17 h 45 au même endroit. La réunion publique débutera à 19 h à la cafétéria).

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, Madame Jeanelle Thériault ou Madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau), 506.856.3254 (télécopieur) ou par courriel à : jeanelle.theriault@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

19 h **Présentation : CPAÉ de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc**

*(Madame Josée Paradis, présidente du CPAE et élèves de la 4^e année de la classe de
Madame Michelle Losier-Roy)*

Documentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le mardi 14 juin 2016

Lieu de la rencontre : Père-Edgar-T.-LeBlanc, 1351, Route 133, Grand-Barachois

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 19 h Présentation – CPAE
- 19 h 15 1. Ouverture de la séance
- 19 h 20 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 25 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 30 4. Considération et adoption du procès-verbal (10 mai 2016)
- 19 h 35 5. Questions découlant du procès-verbal (10 mai 2016)
- 19 h 40 6. Point d'information
6.1 Matière pédagogique : Projets d'amélioration en excellence du rendement
- 20 h 7. Participation publique
- 20 h 10 Pause
- 20 h 20 8. Politiques
8.1 Méthode de gouverne
 a) Politique 1.1 – Style de gouverne (évaluation des réunions)
 b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
8.2 Limites de la direction générale
 a) Rapport de vérification de la Politique 3.0 – Contraintes globales de la direction générale
8.3 Liens entre le Conseil et la direction générale
 a) Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)
- 21 h 9. Points d'information de la présidence
9.1 Politique 409 – révision du processus des études de viabilité
9.2 Bourse Paul-Charbonneau – FNCSF
9.3 Poste vacant – sous-district 5
9.4 Cérémonie d'assermentation (CED – mandat 2016-2020)
9.5 Standards d'aménagement des terrains de jeux des écoles élémentaires
9.6 Démission de l'élève conseillère
9.7 Mot du président
- 21 h 30 10. Points d'information de la direction générale
10.1 Rapport financier – DSF-S
10.2 Rapport financier – CED
10.3 Plan de dépenses 2016-2017
10.4 École Champlain - disposition des biens
10.5 Plan de transition – St-Paul
10.6 Mot de la direction générale
- 21 h 55 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 22 h 12. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

4. Considération et adoption du procès-verbal (10 mai 2016)

Mise en contexte

Le 10 mai 2016, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 39^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 39^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

5. Questions découlant du procès-verbal (10 mai 2016)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 39^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5.1a) – Comparaison des programmes – secteurs francophone/anglophone – demande de présentation pédagogique : lors la dernière réunion, le président avait indiqué qu'il apporterait ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion des présidences pour leur demander d'en discuter avec leur CED respectif pour ensuite déterminer si ce dossier doit être confié à la FCENB.
- b) 5e) - Demande – ville de Quispamsis : une lettre a été envoyée (lot de terre). (lettre ci-jointe)
- c) 5e) - Planification des installations scolaires : accusé de réception de la liste des projets de réparations en immobilisation 2017-2018 qui a été envoyée au ministre (lettre ci-jointe). Accusé de réception de la planification des installations scolaires 2017-2018 (incluant les priorités des projets « mi-vie ») qui a été envoyée au ministre (lettre ci-jointe).
- d) 5f) - Processus de nomination – école de Rogersville : le Ministère a nommé Monsieur François Godin (lettre ci-jointe). Le CPAE a nommé Monsieur Nelson Cyr (voir courriel), Madame Jessica Thériault-Doucet représentera le DSF-S et Monsieur Roger Martin représentera le CED.
- e) 8.1c) – Processus de nomination – école de St-Louis : une lettre a été envoyée au ministre (lettre ci-jointe).
- f) 8.1d) – Infrastructures – évaluation des projets de construction et mi-vie : une lettre en lien avec la planification à long terme a été envoyée au ministre (lettre ci-jointe).
- g) 9.4 – Politique 409 – révision du processus des études viabilité : une lettre a été envoyée au ministre pour lui demander s'il accepte de financer l'embauche de la firme NuFocus afin qu'elle puisse effectuer une évaluation du processus des études de viabilité auprès de la communauté (lettre ci-jointe).
- h) 10.4 – Enveloppe égalitaire – suivi de la demande de l'AEFNB : une lettre a été envoyée à l'AEFNB (lettre ci-jointe).

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

6. Point d'information

6.1 Matière pédagogique : Projets d'amélioration en excellence du rendement

Mise en contexte

La présentation pédagogique qui devait avoir lieu a dû être repoussée à l'année prochaine en raison de circonstances indépendantes de notre volonté. Mesdames Nadine Cormier-Dupuis et Diane Albert-Ouellette présenteront les résultats des projets d'amélioration qui ont été mis en place dans les écoles et au niveau du district.

Documentation

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

7. Participation publique

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Politique 1.1 – Style de gouverne (évaluation des réunions)

Mise en contexte

Le point 1.1.6 de cette politique stipule que le Conseil « *évalue son rendement et ses méthodes une fois l'an et, à cet égard, procède notamment à la comparaison de ses activités et de ses mesures d'autodiscipline avec les politiques relatives au processus de gouverne et aux liens entre le Conseil et la direction générale.* » Vous trouver en annexe le résultat des évaluations – novembre 2015 à mai 2016 (à noter qu'il n'y a pas eu de réunion en février 2016).

Documentation

Évaluation des réunions :

- Novembre 2015
- Décembre 2015
- Janvier 2016
- Mars 2016
- Avril 2016
- Mai 2016

b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil

Mise en contexte

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 30 mai. Le comité a révisé les points 1.8.1 à 1.8.4 seulement. Une copie révisée avec des propositions d'alternatives au nouveau point 1.8.2 est insérée au cahier pour discussion/approbation des points révisés.

Documentation

Politique 1.8

8.2 Limites de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.0 – Contraintes globales de la direction générale

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 3.0 – Contraintes globales de la direction générale.

Documentation

Rapport.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

8.3 Liens entre le conseil et la direction générale

a) Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)

Mise en contexte

Selon le calendrier du plan de travail, la Politique 2.2 - Évaluation du rendement de la direction générale, cette évaluation est effectuée en juin annuellement. Est-ce que le Conseil est en mesure d'accomplir cette tâche à ce moment?

Documentation

Politique 2.2

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

9. Points d'information de la présidence

9.1 Politique 409 – révision du processus des études de viabilité

Mise en contexte

Suite au processus des études de viabilité, il est nécessaire d'en faire une évaluation en y ressortant les points forts ainsi que des parties où il est possible d'y voir de l'amélioration. Ainsi, nous vous partageons le résultat du sondage. De plus, nous vous informerons de la rencontre qui a eu lieu avec le Ministre où nous avons partagé nos préoccupations. À titre informatif, nous avons tenu compte des inquiétudes soumises par le CPAE de l'école Mont-Carmel. En conséquence, nous croyons que tous ces pourparlers contribueront à la modification de la politique 409.

Documentation

Sondage – membres du CED

9.2 Bourse Paul-Charbonneau – FNCSF

Mise en contexte

Dans le cadre de la remise des bourses Paul-Charbonneau – volet éducation, la *Fondation Éduquer en français* est à la recherche de candidatures afin de reconnaître des finissantes et des finissants du secondaire qui se sont démarqués au cours de leur cheminement scolaire. Tel qu'il a été convenu par le CED lors de la 32^e assemblée ordinaire, nous avons demandé qu'on ajoute le programme d'études et l'institution postsecondaire que fréquenteront les candidates et les candidats. Nous avons reçus 4 mises en candidature.

Documentation

Courriel et critères

9.3 Poste vacant – sous-district 5

Mise en contexte

Des démarches ont été entamées afin de trouver une ou un représentant du sous-district 5. Nous avons reçu 4 candidatures. Est-ce que le Conseil désire soumettre ces 4 candidatures au ministre?

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

9.4 Cérémonie d'assermentation (CED – mandat 2016-2020)

Mise en contexte

La cérémonie aura lieu le 12 juillet prochain au bureau du district scolaire.

Documentation

Ordre du jour de la cérémonie

9.5 Standards d'aménagement des terrains de jeux des écoles élémentaires

Mise en contexte

Un membre du Conseil a reçu des questions de parents en lien avec les standards d'aménagement des terrains de jeux des écoles élémentaires. Certains parents sont surpris des nouvelles exigences et ceci cause des ennuis aux projets d'amélioration compte tenu des coûts élevés et des ressources minimales à leur disposition.

Documentation

Lien – politique 406 du MEDPE :

<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/policies-politiques/f/406F.pdf>

9.6 Démission de l'élève-conseillère

Mise en contexte

Nous avons reçu la lettre du ministre confirmant la nomination de Mademoiselle Bizimungu à titre d'élève-conseillère (mandat : juillet 2016 à juin 2017). Cependant, elle a informé le président du CED le 2 juin qu'elle n'est pas en mesure d'accomplir les fonctions d'élève-conseillère en raison des difficultés liées à son transport aux activités du Conseil. Le processus a été entamé afin de trouver une ou un remplaçant dans les meilleurs délais.

Documentation

Courriel et lettre

9.7 Mot du président (fin de mandat)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSF-S

Mise en contexte

Lors de la dernière réunion, le directeur des services administratifs et financiers informait les membres du Conseil qu'il y avait un léger surplus au budget 2015-2016. Le Conseil avait demandé des suggestions quant à la distribution de ce dernier.

Documentation

Distribution suggérée

10.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

10.3 Plan de dépenses 2016-2017

Mise en contexte

Conformément à l'article 36.9(4) de la Loi sur l'éducation, le CED doit établir, mettre en œuvre et surveiller le plan de dépenses du district qui doit être envoyé au ministre de l'Éducation avant le 1^{er} juillet de chaque année.

Documentation

Plan de dépenses

10.4 École Champlain – disposition des biens

Mise en contexte

Puisque la nouvelle école Champlain sera prête à accueillir les élèves et le personnel pour la prochaine rentrée scolaire, le point 6.1 de la Politique 403 précise que : « Un bâtiment et un terrain scolaire sont un excédent de fait à la suite de la construction d'une autre installation pour les élèves. » Le CED doit déclarer l'ancienne école Champlain comme étant excédentaire et en aviser le Ministre.

Afin de réduire les coûts pour le District scolaire francophone Sud, une déclaration du CED que l'école Champlain sera un excédent lorsque la nouvelle école sera prête réduira un fardeau financier potentiel pour le District. Cette déclaration peut préciser que l'école sera seulement déclarée excédentaire une fois que la nouvelle école soit prête à accueillir les élèves et le personnel.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

Documentation

Lien – politique 403 du MEDPE :

<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/policies-politiques/f/403F.pdf>

10.5 Plan de transition – Saint-Paul

Mise en contexte

La directrice générale fera une mise à jour du plan de transition visant l'accueil et le bien-être des élèves de Saint-Paul qui fréquenteront une nouvelle école en septembre prochain. Suite à des réunions regroupant des parents et des directions de l'école Saint-Paul, Mont-Carmel et Le Sommet, il y a eu planification de diverses activités de transition avant la fin de cette année scolaire. Conséquemment, ces élèves auront la chance de vivre l'expérience de leur nouvelle école d'ici la fin juin.

Documentation

Aucune

10.6 Mot de la direction générale

Objet : Cession des bâtiments scolaires
En vigueur : Avril 1982
Révision : Juin 1994; 1^{er} juillet 2001

1.0 OBJET

La présente politique vise à préciser les modalités à suivre pour se départir des bâtiments scolaires qui sont jugés excédentaires par rapport aux besoins du district.

2.0 APPLICATION

La présente politique s'applique à tous les districts scolaires.

3.0 DÉFINITIONS

Aucune

4.0 AUTORISATION LÉGALE

Loi sur l'éducation – Paragraphe et alinéa suivants :

- 45(1) Tous les biens scolaires sont dévolus au ministre.
- 45(4) e) Le ministre, avec le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil, peut consentir à bail, vendre ou autrement se départir des terres ou des bâtiments obtenus en vertu de la présente loi.

Règlement 83-227 établi en vertu de la Loi sur l'administration financière – Articles 5 et 6.

Directive sur les locaux – ministère de l'Approvisionnement et des Services

5.0 BUTS / PRINCIPES

Lorsqu'un Conseil d'éducation de district déclare un surplus de biens scolaires, le ministère de l'Éducation doit entretenir le bien ou s'en départir. En assumant cette responsabilité, le ministère de l'Éducation veut réduire le coût de fonctionnement et d'entretien des installations.

6.0 EXIGENCES / NORMES

- 6.1 Un bâtiment et un terrain scolaire sont un excédent de fait à la suite de la construction d'une autre installation pour les élèves.

ORIGINALE SIGNÉE PAR

MINISTRE

-
- 6.2 Le conseil d'éducation de district doit aviser le ministre de l'Éducation d'un excédent de biens par rapport aux besoins du district, avant le 31 mars de l'année financière.
- 6.3 Le ministère de l'Éducation devient responsable de l'entretien des bâtiments excédentaires une semaine après la date de la lettre indiquant que le bien est excédentaire.

7.0 LIGNES DIRECTRICES / RECOMMANDATIONS

Aucune

8.0 ÉLABORATION DE DIRECTIVES PAR LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT (CÉD)

Sans objet

9.0 RÉFÉRENCES

Aucune

10.0 RESSOURCES POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Éducation – Direction des installations éducatives
(506) 453-2242

ORIGINALE SIGNÉE PAR

MINISTRE

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

40^e assemblée ordinaire

Le 14 juin 2016

12. Levée de la séance